

Grand Prix du Golf Resort Montpellier Fontcaude

Samedi 22 et Dimanche 23 septembre 2018

Golf Resort Montpellier Fontcaude

38 Avenue des hameaux du golf – 34990 JUVIGNAC

golf@golfhotelmontpellier.com – www.golfresortmontpellierfontcaude.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, avant le **samedi 15 septembre** faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2018. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

2 - Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 21.5 Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 18.5 Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
120	27	12

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 1.2.1-4 §7.

Note 1 : La Ligue Occitane dispose de 12 WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites pris en compte sera celui au **vendredi 07 septembre 2018** et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date du **vendredi 07 septembre 2018** Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Si le play-off ne peut se dérouler normalement et/ou complètement, le comité de l'épreuve pourra décider que le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs :

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2018.

3 – Inscription

Réception de l'inscription avant le **vendredi 07 septembre 2018** à minuit, par courrier en indiquant le **nom, prénom, n° de licence**, et **téléphone, mail, obligatoirement** accompagné du **droit d'engagement**.

Adultes 80 € (40 € pour les membres du Club)
 Jeunes de 25 ans ou moins (nés en 1993 ou après) 40 € (20€ pour les membres du Club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **jeudi 13 septembre 2018** à 12h. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 21 septembre 2018 sur réservation des départs au Golf.

4 - Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les 3 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.